

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

-----

L'an deux mil vingt, le **mardi 20 octobre 2020**, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 7 octobre 2020, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jean-Pierre TAROT et Jérôme TAINGUY

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14

Présents : 14

Absent : 0

Procurations : 0

**31-2020\_ Adoption des rapports sur le prix et la qualité du service 2019 – Eau potable SIEA des 2 RIVES**

Monsieur le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

Un exemplaire de ce rapport doit être transmis à chaque commune adhérente pour être présenté à leurs conseils municipaux dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

En tant qu'assistant conseil auprès de notre collectivité, le Conseil départemental de la Gironde, partenaire privilégié des Syndicats, notamment dans le cadre du SATESE et de la CATEP, la cellule MAGEA a rédigé le projet de rapport avec l'aide de nos services.

Les données et indicateurs seront renseignés dans l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)) et les rapports seront mis en ligne sur le site et seront ainsi accessibles au public.

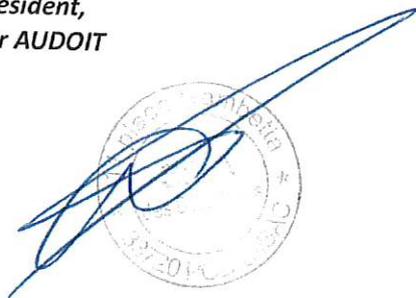
Après présentation du rapport, l'assemblée délibérante, à l'unanimité

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service d'EAU POTABLE du SIEA des 2 rives (services de Cadillac, Cérons, Podensac-Virelade et Rions).

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Didier AUDOIT



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

-----

L'an deux mil vingt, le **mardi 20 octobre 2020**, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 7 octobre 2020, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jean-Pierre TAROT et Jérôme TAINGUY

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14

Présents : 14

Absent : 0

Procurations : 0

**32-2020\_ Adoption des rapports sur le prix et la qualité du service 2019– Assainissement collectif SIEA 2 RIVES**

Monsieur le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif.

Un exemplaire de ce rapport doit être transmis à chaque commune adhérente pour être présenté à leurs conseils municipaux dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

En tant qu'assistant conseil auprès de notre collectivité, le Conseil départemental de la Gironde, partenaire privilégié des Syndicats, notamment dans le cadre du SATESE et de la CATEP, la cellule MAGEA a rédigé le projet de rapport avec l'aide de nos services.

Les données et indicateurs seront renseignés dans l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)) et les rapports seront mis en ligne sur le site et seront ainsi accessibles au public.

Après présentation du rapport, l'assemblée délibérante, à l'unanimité

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF du SIEA des 2 RIVES (service de Cadillac, Cérons, Podensac-Virelade et Rions)

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

*Le Président,*  
**Didier AUDOIT**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

-----

L'an deux mil vingt, le **mardi 20 octobre 2020**, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 7 octobre 2020, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jean-Pierre TAROT et Jérôme TAINGUY

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14

Présents : 14

Absent : 0

Procurations : 0

**33-2020\_ Adoption des rapports sur le prix et la qualité du service 2019– Assainissement non collectif SIEA des 2 RIVES communes de Porte de Benauges quartier Arbis et Saint Pierre de Bat**

Monsieur le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif.

Un exemplaire de ce rapport doit être transmis à chaque commune adhérente pour être présenté à leurs conseils municipaux dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

En tant qu'assistant conseil auprès de notre collectivité, le Conseil départemental de la Gironde, partenaire privilégié des Syndicats, notamment dans le cadre du SATESE et de la CATEP, la cellule MAGEA a rédigé le projet de rapport avec l'aide de nos services.

Les données et indicateurs seront renseignés dans l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)) et les rapports seront mis en ligne sur le site et seront ainsi accessibles au public.

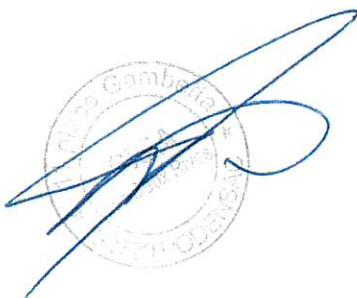
Après présentation de ces rapports, l'assemblée délibérante, à l'unanimité

- **ADOpte** les rapports sur le prix et la qualité du service D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF du SIEA des 2 Rives (communes de Porte de Benauges quartier Arbis et Saint Pierre de Bat)

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Didier AUDOIT



A blue ink signature of Didier Audoit is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'SIEA des Deux Rives', '11 Place Gambetta', and '33720 PODENSAC'.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt, le **mardi 20 octobre 2020**, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 7 octobre 2020, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jean-Pierre TAROT et Jérôme TAINGUY

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14                      Présents : 14                      Absent : 0                      Procurations : 0

**34-2020\_Autorisation donnée au Président pour l'achat du terrain Anguilley Virelade**

Le SIEA des 2 rives souhaite faire l'acquisition d'une partie de 7m2 d'une parcelle de 962m2 (parcelle B1086 – 12 rue barreyre) appartenant à Mme TILMAN sur la commune de Virelade).

Cette acquisition concerne la partie où se situe l'alimentation électrique du poste de relevage de barreyre Anguilley sur la commune de Virelade.

L'acquisition est proposée par le vendeur pour l'euro symbolique.  
Les frais de bornage et d'acte notariés sont à la charge du SIEA des 2 rives.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, autorise à l'unanimité Monsieur le Président à acheter les terrains et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

**Le Président**  
**Didier AUDOIT**



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

-----

L'an deux mil vingt, le **mardi 20 octobre 2020**, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 7 octobre 2020, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jean-Pierre TAROT et Jérôme TAINGUY

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14

Présents : 14

Absent : 0

Procurations : 0

**35-2020\_ Autorisation donnée au Président pour signer tous les documents relatifs au projet « Cadillac Bassecombe »**

Monsieur le Président rappelle l'opération inscrite au budget de « Cadillac Bassecombe ».

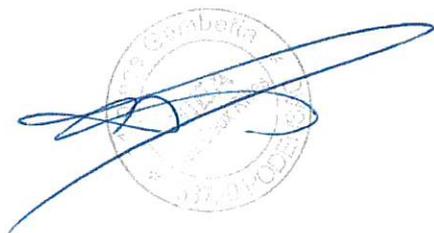
Considérant qu'une consultation doit être lancée dans le but de réaliser ces travaux, le Comité syndical est, par la présente, amené à se prononcer sur une autorisation donnée à Monsieur le Président lui permettant de signer tous les documents se rapportant à cette opération et notamment de déposer le dossier de demande de subventions.

Monsieur le Président, informe les membres du comité syndical, que suite au résultat de l'étude menée par le cabinet de maîtrise d'oeuvre, il s'avère que le coût final de l'opération, risque de dépasser les crédits portés à l'opération sur le budget 2020. En accord avec le comité syndical, le Président informe que des crédits supplémentaires seront portés sur cette opération au budget 2021, en fonction du résultat de la consultation.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, autorise à **l'unanimité** Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions et à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le Président**  
**Didier AUDOIT**



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt, le **mardi 20 octobre 2020**, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 7 octobre 2020, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jean-Pierre TAROT et Jérôme TAINGUY

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14

Présents : 14

Absent : 0

Procurations : 0

**36-2020\_Autorisation donnée au Président à signer la convention financière pour remboursement de travaux  
« Clos de l'ancien château d'eau à Virelade »**

Mr le Président rappelle la nécessité de la mise en place d'une alimentation électrique à implanter sur un accès commun dans le but de desservir les 4 lots résultant du permis d'aménager 033 552 20 P0001 clos de l'ancien château d'eau.

Une convention financière pour remboursement de travaux, doit être mise en place entre le SIEA des 2 rives et les attributaires des 3 autres lots.

Cette convention est annexée à la présente délibération.

Après avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité décide d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette opération, notamment la convention financière pour le remboursement de travaux d'alimentation électrique « Clos de l'ancien château d'eau à Virelade »

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Didier AUDOIT



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt, le **mardi 20 octobre 2020**, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 7 octobre 2020, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilyns DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jean-Pierre TAROT et Jérôme TAINGUY

Secrétaire de séance : Mme Marilyns DEJOUA

Membres en exercice : 14                      Présents : 14                      Absent : 0                      Procurations : 0

**37-2020\_Autorisation donnée à Monsieur le Président pour lancer les études des travaux envisagés en 2021 – Eau potable**

Monsieur le président rappelle les travaux envisagés en 2021 compte tenu des demandes des communes adhérentes, des nécessités techniques et des capacités budgétaires du syndicat.

Mise en sécurité de la desserte en eau potable :

- Escoussans « bourg » (Rouchet/Coqs)
- Laroque : « lieu-dit trajet – église »
- Saint Pierre de Bat : « Bourg et amont surpresseur Jouannet »
- Porte de benauge Arbis : Gouas

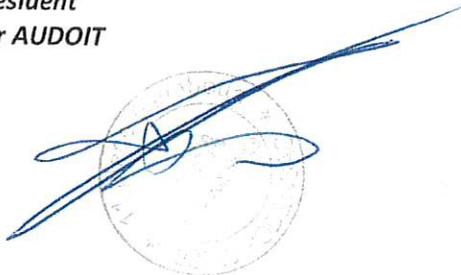
Le Comité syndical est, par la présente, amené à se prononcer sur une autorisation donnée à Monsieur le Président lui permettant de lancer les études des travaux envisagés en 2021

Après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**

- **Autorise** Monsieur le Président à lancer les études des travaux envisagés en 2021

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président  
Didier AUDOIT



A blue ink signature of Didier AUDOIT is written over a circular official stamp of the SIEA des Deux Rives de Garonne. The stamp contains the text 'SIEA des Deux Rives de Garonne' and '11, Place Gambetta 33720 PODENSAC'.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt, le **mardi 20 octobre 2020**, à 19h00, le comité syndical, régulièrement convoqué le 7 octobre 2020, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Daniel BARGUE, André BOYER, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, Joël LACOSTE, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Jean-Pierre TAROT et Jérôme TAINGUY

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14                      Présents : 14                      Absent : 0                      Procurations : 0

**38-2020 \_Maîtrise d'œuvre travaux d'infrastructures et de réseaux d'eau et d'assainissement sur le territoire du syndicat marché accord cadre à bons de commandes quadriennal**

Monsieur le Président rappelle que le marché pluriannuel de maîtrise d'œuvre arrive à échéance. Une consultation doit être lancée pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'infrastructures et de réseaux d'eau et d'assainissement sur le territoire du syndicat des 2 rives, accord-cadre à bons de commandes quadriennal

Monsieur le Président rappelle qu'une mission d'assistance pour cette consultation a été confiée au cabinet Gétudes (Mr Denis LESAGE)

Après en avoir délibéré, le comité syndical, autorise **à l'unanimité** Monsieur le Président à engager toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Didier AUDOIT

